

La totalité de l'offre nationale de Radio France, les grandes généralistes et 11 stations musicales constitueront l'offre nationale de la radio numérique terrestre en France qui n'accueille en définitive que deux nouvelles stations, BFM Radio et Air Zen.

Clos le 21 novembre 2018, l'appel à candidatures du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour l'attribution de fréquences nationales en DAB+ a été un succès. En offrant pour la première fois une couverture nationale, avec les vingt plus grandes agglomérations et les axes autoroutiers, il a imposé la [RNT](#) comme un nouveau mode de diffusion de la radio en France, en plus de la FM (voir [La rem n°49, p.47](#)). Le CSA devait se prononcer le 20 février 2019 mais les candidats auront dû patienter pour connaître la liste des heureux élus. En effet, 24 fréquences nationales étaient en tout disponibles, ces 24 fréquences saturant seules le spectre de la DAB+ nationale, pour 40 projets portés par les candidats. L'État ayant un droit de préemption, il a fallu patienter jusqu'au 5 mars 2019, jour où le ministre de la culture, Franck Riester a confirmé que Radio France bénéficiera de 6 fréquences nationales en DAB+ pour ses 6 antennes (France Inter, France Culture, France Info, France Musique, FIP, Le Mouv'). France Bleu n'est pas concerné car il s'agit d'un réseau de radios locales. Il restait donc 18 fréquences nationales pour les acteurs privés.

Le 7 mars 2019, le CSA a communiqué les résultats de l'appel à candidatures. Longtemps pénalisée par l'absence d'engagement des radios nationales, la [RNT](#) pourra désormais compter sur elles puisque le CSA satisfait à toutes leurs demandes : RTL, NRJ, Europe1, RMC obtiennent des fréquences. Le groupe NextRadioTV (Altice), qui contrôle RMC, s'empare même d'une fréquence nouvelle pour BFM Radio qui déclinera, sur la [RNT](#), les programmes de BFM TV. Il s'agit de l'un des deux seuls nouveaux projets de radios retenus, le second étant AirZen, une radio consacrée aux nouveaux modes de vie et centrée sur le *talk-show*. Elle sera éditée par le groupe toulousain Mediameeting qui dispose déjà de 10 fréquences FM dans le sud-ouest et opère des radios pour des entreprises. Le CSA a donc privilégié les acteurs les plus solides du marché radiophonique pour garantir l'avenir de la [RNT](#). Celui-ci coûte cher en effet, à savoir 2 millions d'euros par an pour la diffusion nationale d'une radio en DAB+. La montée en puissance des coûts de diffusion sera certes progressive parce que la couverture du territoire va s'étaler entre 2020 et 2028. En revanche, rien ne dit que le DAB+ contribuera à augmenter le temps d'écoute de la radio et donc les recettes publicitaires : ce sont en effet les mêmes émissions qui seront diffusées en FM et sur le réseau DAB+, ce qui ne devrait donc pas modifier significativement l'audience des radios nationales.

Certaines radios, en plus des deux nouvelles entrantes, vont toutefois bénéficier d'un meilleur taux de couverture avec le DAB+. Ce sera le cas de FIP et du Mouv' pour le service public audiovisuel, ou encore de Latina ou Skyrock pour les radios privées. En ce qui concerne la diversité des programmes, outre les stations de Radio France, l'offre nationale en DAB+ accueillera les principales généralistes (RTL, RMC, Europe 1, BFM Business). Elles côtoieront 11 stations musicales (Chérie, Fun Radio, Latina, M Radio, Nostalgie, NRJ, Radio Classique, RFM, RTL 2, Skyrock et Virgin Radio), la radio d'humour Rire & Chansons, la tout-info BFM et la nouvelle généraliste Air Zen. Parmi ces stations privées, les radios indépendantes

sont représentées, notamment avec Latina ou M Radio.

Ont en revanche été exclus les projets portés par des groupes n'ayant pas d'expérience en radio, puisqu'ils sont les grands absents de l'offre nationale en DAB+. Le CSA promet aux déçus de l'appel national à candidatures qu'ils pourront se rattraper sur les appels à candidatures locaux. L'addition de fréquences locales peut en effet rendre possible l'émergence de 13 nouveaux réseaux nationaux.

Sources :

- « Radio numérique terrestre : les places seront chères pour les nouveaux entrants », Nicolas Madelaine, *Les Echos*, 24 janvier 2019.
- « L'Etat donne son feu vert à l'arrivée de Radio France sur le DAB+ », Chloé Woitier, *Le Figaro*, 6 mars 2019.
- « DAB+ : le CSA privilégie les grandes radios pour les fréquences nationales », Nicolas Madelaine, *Les Echos*, 7 mars 2019.
- « Radio numérique terrestre : 18 stations, dont deux nouvelles, sélectionnées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour être diffusées en DAB+ à l'échelle nationale », *La Correspondance de la Presse*, 7 mars 2019.
- « Les grandes radios sélectionnées pour le DAB+ », Enguérand Renault, Chloé Woitier, *Le Figaro*, 7 mars 2019.